

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE D'AUREC
n°2026.01.14
Séance du 03 Mars 2026**

Nombre de membres	- afférents au Conseil Municipal	:	15	Date de la convocation :
	- en exercice	:	15	23 Février 2026
	- présents	:	13	
	- excusés	:	2	

L'an deux mil vingt six le trois mars à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Caroline DI VINCENZO, Maire.

Présents : Caroline DI VINCENZO, Maire, Éric PETIT, Yves DARLES, Adjoints.

Jocelyne MONTET, Françoise GUERRIERI, Didier LHOSTE, Yvette CHOL, Christian FAUVET, David RODRIGUES, Stéphanie BLANCHARD, Marie-Laure FAYARD, Boris RIGAUDON, Coralie RAVEL Conseillers.

Excusés : Véronique JANUEL, Éric GROS

Objet de la délibération :

**Création d'un emploi permanent
d'adjoint technique territorial**

Mme le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de créer l'emploi décrit ci-dessus et par conséquent de rectifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} mai 2026.

L'agent recruté sera affecté au service technique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- créer un emploi relevant du grade d'adjoint technique territorial de catégorie C à complet, à compter du 1^{er} mai 2026,
- modifier en conséquence le tableau des effectifs,
- inscrire les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012 Charges du personnel et frais assimilés.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le 05 mars 2026 et publication sur le site internet
de la Commune le 05 mars 2026


Le Maire

Caroline DI VINCENZO

AR Prefecture

043-214300584-20260303-DELIB2026_01_14-DE
Reçu le 05/03/2026